

A tous nos Partenaires

Vufflens-la-Ville, le 26 juillet 2022

## Adaptations énergétiques au 1<sup>er</sup> Septembre 2022

Mesdames, Messieurs, Chers partenaires,

Nos entreprises collaborent ensemble depuis un peu plus d'un an à présent et nous sommes ravis de vous compter parmi nos fidèles clients.

Nous tenons à vous présenter nos plus vifs remerciements pour la confiance que vous nous accordez et vous renouveler notre volonté de continuer notre collaboration.

Pendant ces quelques mois et autant que possible, nous avons maintenu les tarifs de nos produits et prestations.

Aujourd'hui, nous avons le regret de vous annoncer que nous sommes contraints d'augmenter nos tarifs de bétons de CHF 3,50/m<sup>3</sup>, ainsi que d'adapter la surcharge CO<sub>2</sub> actuelle de 0,80/m<sup>3</sup>, (soit CHF 2,50/m<sup>3</sup>), pour tous les chantiers ouverts et futurs, dès le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Les coûts de transports quant à eux restent basés sur l'indexation mensuel de l'ASTAG.

En effet la conjoncture économique que nous vivons actuellement est difficile pour la mise en route d'une jeune société comme la nôtre.

Par ailleurs ces adaptations de coûts, engendrées par les hausses des carburants, des énergies, ainsi que des différents composants de nos bétons ne sont pas intégralement répercutées dans ces suppléments.

En tant que partenaire et fournisseur responsable, BGO absorbe également une partie importante de cette inflation.

Concrètement, une ligne de facturation sera ajoutée en bas de nos factures, vous permettant ainsi de visualiser très clairement son impact.

Nous espérons que cette situation se résorbe le plus rapidement possible et que notre esprit de clarté contribuera au bon accueil de cette procédure.

En vous remerciant de votre compréhension et de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers partenaires, nos salutations les meilleures

BGO SA  
Le Directeur  
Styves Burnet

